

**SYNTHESE**  
**2<sup>ème</sup> rapport d'étape au Président de la République**  
**sur l'avancement du Plan cancer 2009-2013**

4 février 2011

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Xavier Bertrand, et la secrétaire d'Etat à la santé, Nora Berra, ont remis au Président de la République le deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Plan cancer 2009-2013. Un état d'avancement semestriel est établi par le comité de pilotage du Plan cancer, présidé par le directeur général de la santé, Didier Houssin. Ce rapport fait suite au premier rapport d'étape remis en juin 2010.

Le bilan global à la fin 2010 met en évidence un avancement des mesures conforme au calendrier prévu, grâce à **l'engagement de tous les acteurs de la lutte contre le cancer et à la mobilisation des ressources programmées**. 237 millions d'euros ont été mobilisés en 2009, correspondant à 98% du montant prévisionnel, pour la mise en œuvre du Plan Cancer. Pour 2010, la prévision d'exécution s'élève à plus de 300 millions d'euros. 1,95 milliard d'euros sont prévus au total sur la durée du Plan, sur financement de l'Etat et de l'Assurance-maladie.

- **Le soutien à la recherche a été renforcé pour favoriser le transfert plus rapide des découvertes scientifiques au bénéfice des malades**, par le financement de 117 projets sur le programme hospitalier de recherche clinique du cancer et 40 projets de recherche translationnelle en 2009 et 2010. La participation des patients aux essais cliniques a progressé, passant de 21 700 à 27 700 patients inclus entre 2008 et 2009, grâce au développement de l'offre d'essais et à une meilleure information des malades et des professionnels. 16 centres d'essais cliniques de phase précoce ont été labellisés et soutenus.
- **La prévention et le dépistage doivent participer à la réduction des inégalités face au cancer**. Au moins un tiers des cancers seraient évitables, le principal facteur de risque étant le tabac. Les mesures prévues par le Plan pour lutter contre la consommation de tabac ont été prises, notamment l'interdiction effective des cigarettes aromatisées et la mise en œuvre des avertissements graphiques dès avril 2011. Le remboursement des substituts nicotiques sera triplé à partir de 2011 pour les femmes enceintes et les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (de 50 à 150 euros). Le programme de coaching personnalisé pour l'aide au sevrage tabagique, mis en place par l'INPES sur le site [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr), s'est déployé. Afin d'améliorer la participation de l'ensemble de la population au dépistage des cancers, des actions spécifiques de sensibilisation et des interventions de proximité en direction des personnes les plus fragiles et les professionnels de santé.
- **Afin de mieux comprendre les facteurs de risques environnementaux et comportementaux des cancers**, 13 projets sur le cancer ont été retenus en 2010, sur appel à projets lancé par l'ANSES en association avec l'INCa, dans le cadre du programme national de recherche en environnement santé travail. Le premier appel à projets de recherche interventionnelle a été lancé en 2010, encourageant la mobilisation des chercheurs en sciences humaines et sociales, épidémiologie et santé publique, afin de développer et évaluer des interventions de terrain visant à réduire les inégalités sociales face au cancer ; il sera relancé chaque année.
- **L'accès aux traitements innovants et aux thérapies ciblées pour les patients atteints de cancer progresse grâce aux nouveaux tests de biologie moléculaire financés** permettant d'identifier les malades répondant aux indications : 30.000 tests ont été réalisés en 2009-2010 pour le cancer colo-rectal, 15.000 tests en 2010 pour le cancer du poumon.
- **La qualité des prises en charge des malades est soutenue par la production de recommandations et de guides**. 5 recommandations de prise en charge spécialisée ont été élaborées avec les sociétés savantes et publiées. Afin d'associer le médecin traitant au parcours de soin des patients, des guides sont élaborés par la HAS et l'INCa, explicitant les traitements et la prise en charge en ALD par cancer : 17 guides médecins sont publiés à la fin 2010, avec l'objectif de couvrir d'ici la fin 2011 les 25 localisations les plus fréquentes représentant 95% des cancers incidents.
- Pour **rendre accessible aux patients une information de référence sur les cancers**, afin de leur permettre de devenir acteurs du système de soins, **la plateforme Cancer info** mise

en place par l'INCa avec la Ligue nationale contre le cancer repose sur un site internet, une ligne téléphonique et des guides : 20 guides Cancer Info sont disponibles, dont 8 nouveaux guides publiés en 2010.

- **Les effectifs en formation des professionnels de santé en oncologie progressent pour faire face aux défis démographiques à venir.** 886 nouveaux postes d'internes sont ainsi programmés sur la période 2010-2014, répartis en 577 postes en oncologie et 309 en anatomopathologie. Les régions en situation démographique difficile ont bénéficié du financement de 13 postes d'assistants spécialistes en 2010. Le soutien des métiers de la radiothérapie est également une priorité du Plan cancer : les effectifs de radiophysiciens en formation ont été doublés sur la période 2007-2010.

**L'année 2011 sera marquée par la réalisation de plusieurs actions phares du Plan cancer**, qui ont été préparées et engagées :

- **Les premiers sites de recherche intégrée sur le cancer (SIRIC)** seront labellisés et soutenus, à l'issue du processus d'évaluation des projets candidats ; ils ont vocation à promouvoir l'intégration de la recherche médicale, scientifique et sociétale autour de programmes interdisciplinaires de recherche cognitive et de diffusion des connaissances et des pratiques.
- **La place de la France dans les partenariats internationaux va se renforcer.** Dans le cadre du « programme international cancer genome consortium », dans lequel la France est engagée un nouveau programme de séquençage des tumeurs va être mis en place à partir de 2011 pour les cancers de la prostate, en complément des programmes en cours pour les cancers du sein et du foie. En outre, 5 équipes françaises ont été sélectionnées en 2010 pour participer avec le National Cancer Institute américain au programme d'essais de nouvelles molécules mises à disposition par les entreprises pharmaceutiques ; le partenariat avec le NCI devrait être renforcé afin de développer les coopérations et les échanges de pratiques.
- **Le Portail des données du cancer sera ouvert début 2011**, sous une première version, sur le site [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr). Il est destiné à rendre accessibles les données pertinentes relatives notamment à l'épidémiologie, aux activités de soin, à la qualité de vie des personnes atteintes, aux coûts et aux ressources mobilisées.
- **Les 885 établissements de santé ayant reçu une autorisation pour le traitement des cancers doivent d'ici mai 2011 remplir tous les critères attendus de sécurité et de qualité** en chirurgie, chimiothérapie et radiothérapie. Ces autorisations seront confirmées par les contrôles de conformité réalisés par les agences régionales de santé.
- **Les actions engagées pour développer une prise en charge personnalisée et accompagner l'après cancer, en renforçant le rôle du médecin traitant, vont se concrétiser.** Outil de partage d'informations entre les professionnels de santé, le dossier communicant de cancérologie, au sein du dossier médical partagé, sera testé dans 7 régions pilotes en 2011 par l'ASIP et l'INCa. Une expérimentation des parcours personnalisés des patients pendant et après le cancer a démarré dans 35 sites pilotes autour des établissements de santé, des médecins traitants et des équipes soignantes de proximité ; ils seront soutenus et accompagnés sur une durée d'un an pour définir les conditions du déploiement de la coordination infirmière des soins, de la surveillance partagée avec les médecins traitants et de l'accompagnement social.
- **L'amélioration de la qualité de vie pendant et après le cancer** est une priorité majeure du Plan cancer 2009-2013. Aujourd'hui, cinq ans après un diagnostic de cancer, un patient sur deux est en vie et 38% des patients sont guéris. La mobilisation de tous les acteurs impliqués est nécessaire pour mener à bien l'ensemble des mesures programmées, afin de permettre aux personnes atteintes de cancer de préserver ou de retrouver une vie professionnelle et sociale. La nouvelle convention AERAS, qui vient d'être signée pour améliorer l'accès aux assurances et au crédit des personnes présentant un risque aggravé de santé, devra être effective. Les coopérations entre les équipes de soins et les maisons départementales des personnes handicapées seront expérimentées en 2011 par la CNSA, afin de mieux prendre en compte les situations de handicap des personnes atteintes de cancer en raison de la maladie ou des conséquences des traitements.

Toutes les informations sur l'avancement du Plan cancer 2009-2013 sur [www.plan-cancer.gouv.fr](http://www.plan-cancer.gouv.fr)